

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt cinq, le huit avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Date de convocation :

28 mars 2025

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité, après délibération, de verser les subventions suivantes :

N° 1572/2025

Objet :

**VOTE DES
SUBVENTIONS 2025**

Mme RENAULT Sylvaine
présidente de l'ASCJ
s'étant retirée lors du vote

<i>ASCJC Chepy</i>	4000€
<i>Harmonie les Enfants de la Marne</i>	200€
<i>ACCA de Chepy</i>	200€
<i>École de musique intercommunale</i>	435€
<i>Familles Rurales (Monctez-Sarry)</i>	220€
TOTAL	5055€

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 11 avril 2025.

*Le Maire,
J. ROUSSINET*

